



Analyse des liens hypertextes sur le site Mediapart dans l'affaire Woerth/Bettencourt/Mediapart

Justine Simon

► To cite this version:

Justine Simon. Analyse des liens hypertextes sur le site Mediapart dans l'affaire Woerth/Bettencourt/Mediapart. H2PTM'11: Hypermédias et pratiques numériques, Oct 2011, Metz, France. pp.153-164. hal-01447302

HAL Id: hal-01447302

<https://hal.science/hal-01447302v1>

Submitted on 28 Jul 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Analyse des liens hypertextes sur le site *Mediapart* dans l'affaire Woerth/Bettencourt/*Mediapart*

Justine Simon

CREM – Centre de Recherche sur les médiations
Université Paul Verlaine-Metz
Ile du Saulcy BP 30309
57006 Metz cedex
justine.simon@dynamots.fr

RÉSUMÉ. L'article étudie les liens hypertextes créés par le site Mediapart dans l'ensemble des articles publiés lors de l'affaire Woerth/Bettencourt/Mediapart afin de voir quels types de documents ont été mis en liens et dans quels buts : légitimation du travail d'investigation, justification et renforcement des preuves avancées, dénonciation des réactions « anti-démocratiques », etc. L'article examine particulièrement les discours d'escorte qui entourent ces liens hypertextes.

ABSTRACT. This article studies hypertext links created by Mediapart in articles published during the Woerth/Bettencourt/Mediapart affair in order to see which document types were put in links and in which purposes: legitimization of the work of investigation, justification and intensification of proofs, denunciation of the "anti-democratic" reactions, etc. Particularly, the article examines escort discourses which surround these hypertext links

MOTS-CLÉS : webjournalisme, liens hypertextes, rapport aux sources, argumentation, postures énonciatives, discours d'escorte.

KEYWORDS: webjournalism, hypertext links, sources, argumentation, enunciatives positions, escort discourses.

1. Introduction

Du 5 au 10 juillet 2010, on a pu assister, dans l'ensemble du traitement médiatique (journaux télévisés, émissions thématiques, presse papier et en ligne, *weblogs* d'actualité, etc.), à une semaine de réactions en chaîne sur les méthodes d'investigation du site *Mediapart* concernant l'affaire Woerth/Bettencourt. Le débat à propos d'une affaire politique s'est peu à peu transformé en « scandale » politico-médiatique. Ce tournant dans le traitement médiatique a été notamment déclencheur d'un débat sur les pratiques journalistiques d'un point de vue « éthique » (Prodhomme-Allègre, 2010). La question du « rôle du journaliste en démocratie » (Muhlmann, 2004/2006), chère à Edwy Plenel – co-fondateur et président du site *Mediapart* – s'est dressée au centre des débats médiatiques à propos de ce que nous avons appelé l'affaire Woerth/Bettencourt/*Mediapart*.

Cet article examine particulièrement les liens hypertextes créés par le site *Mediapart* dans l'ensemble des articles publiés lors de ce tournant médiatique afin de voir quels types de documents ont été mis en liens (articles en ligne, discours officiels, émissions, captures d'écrans, etc.) et dans quels buts : légitimation du travail d'investigation, justification et renforcement des preuves avancées, dénonciation des réactions « anti-démocratiques », etc. L'affaire Woerth/Bettencourt/*Mediapart* est importante à examiner de près car, articulant le politique et le médiatique, elle noue deux controverses : controverse portant sur le rôle de l'ex-ministre du Budget Eric Woerth et celui du Président de la République Nicolas Sarkozy dans l'évasion fiscale chez les Bettencourt et controverse portant sur la légitimité du travail d'investigation des journalistes de *Mediapart* (principalement Edwy Plenel, Fabrice Arfi et Fabrice Lhomme).

L'objectif n'est pas d'entrer dans ces débats mais de voir quelles argumentations se confrontent. La position argumentative de *Mediapart* est claire. Elle s'est affirmée grâce aux méthodes d'investigation du site. La rédaction pointe implicitement la culpabilité de ces acteurs en s'appuyant sur la publication d'enregistrements et de témoignages. Observer les liens hypertextes insérés dans les articles de *Mediapart* est une manière d'examiner cette position sous-jacente de dénonciation.

Exposons à présent rapidement les différents événements qui se sont enchaînés à partir du 5 juillet permettant de situer l'affaire avant de présenter le dispositif énonciatif et argumentatif du site puis d'analyser ces différents types de liens.

2. L'affaire Woerth/Bettencourt/*Mediapart*

Courant juin et début juillet 2010, *Mediapart* multiplie les révélations sur l'affaire Woerth/Bettencourt. Le lundi 5 juillet, « Claire T. », dont on ne révélera le

nom complet le lendemain seulement, l'ex-comptable pour la société *Clymène* qui gérât la fortune des Bettencourt, entendue par la police, déclare avoir retiré régulièrement de l'argent liquide (50 000 euros par semaine) pour financer les campagnes électorales de la droite. Nicolas Sarkozy et Eric Woerth auraient bénéficié « d'enveloppes », notamment en 2007 pour financer la campagne présidentielle. Suite à cet interrogatoire, Claire T. se rapproche de *Mediapart* pour faire part de ses soupçons. Le site va mettre en une le jour même ce témoignage.

Mardi 6 juillet, tous les médias relayent en boucle ces révélations. Les rétractations partielles de Claire Thibout dès le mardi, conduisent à d'autres interrogatoires et à d'autres déclarations. *Lefigaro.fr* va jouer sur ce retournement de situation en publiant une partie tronquée de l'un des interrogatoires.

La majorité réagit également fortement dès le 6 juillet. Lors d'une réunion publique au Raincy, le Secrétaire Général de l'UMP Xavier Bertrand accuse le site d'avoir des « méthodes fascistes ». Au journal de *France 3*, la Secrétaire d'État à la Famille Nadine Morano (UMP) en appelle à « l'éthique de tous les journalistes » et qualifie *Mediapart* de « site de ragots ». Le mercredi 7 juillet, sur *France Info*, le Ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, fait allusion à la montée du nazisme dans les années 1930 en lançant : « Lorsque je vois ce fameux site-là qui me rappelle, dans son comportement, une certaine presse des années 1930 ».

Face à ces propos jugés inacceptables, Edwy Plenel annonce son intention de saisir la justice pour diffamation. Le jeudi 8 juillet, Xavier Bertrand persiste dans ses accusations en parlant de méthodes « totalement anti-démocratiques ».

La réaction de la majorité face aux révélations du site *Mediapart* a largement été à l'origine du tournant médiatique. L'objet du débat qui portait sur la responsabilité d'acteurs politiques dans une affaire politico-financière s'est déplacé afin d'interroger la responsabilité du site.

3. Dispositif énonciatif et argumentatif

Le discours argumentatif global de la rédaction de *Mediapart* défend une prise de position en s'opposant directement à ceux qui pensent le contraire. Mais ce discours n'est pas adressé à l'adversaire lui-même. L'ensemble des articles s'adressent aux lecteurs abonnés au site d'information. Le projet de la rédaction est de viser à empêcher le lecteur de prendre cet adversaire au sérieux. *Mediapart* s'adresse donc au lecteur en présentant la position d'un tiers qu'il réfute.

L'approche énonciative est un bon moyen de comprendre la visée argumentative des articles de presse car ils sont généralement truffés de « représentations de discours de l'autre » (Authier, 2004), présentant différentes positions argumentatives. La manière dont le rédacteur – en tant qu'énonciateur principal assumant un point

de vue précis – va faire résonner les voix des autres, contribue à la construction d'une « visée argumentative » (Amossy, 2000). La question des « postures énonciatives » (Rabatel, 2004) est donc centrale car elle nous permet d'envisager les articles initiaux et les documents mis en liens comme appartenant à un ensemble homogène. La création de liens hypertextuels est considérée comme une stratégie qui se met au service de la visée argumentative des articles initiaux.

Une première stratégie est de créer des liens faisant émerger une complémentarité avec un autre discours : le « discours représenté » (Rabatel, 2006) qui apparaît lorsqu'on clique sur le lien. Le lien vers ce discours permet de renforcer l'argumentation principale en suscitant l'intérêt du lecteur grâce à des appuis incontestables qui peuvent avoir valeur de preuve. En rapport à ces premiers types de liens, on distingue les arguments de crédibilité des arguments d'autorité¹. Une seconde stratégie est d'insérer des liens faisant émerger un conflit. Si l'on se réfère à la terminologie de Plantin, le discours représenté apparaît ainsi comme étant un « contre-discours ». Vouloir convaincre de la vérité de son discours, c'est souvent du même coup contester le discours d'un autre. Grâce à ce type de lien, deux voix en désaccord se font entendre : celle du rédacteur, ou du « proposant » et celle de l'adversaire, ou de l'« opposant » (Plantin, 1996 : 27).

		Liens auto-centrés	Liens vers d'autres sites				Total
			Weblogs	Sites d'information	Sites institutionnels	Sites commerciaux	
Liens faisant émerger une complémentarité	Arguments de crédibilité	15	2	3	/	/	20
	Arguments d'autorité	1	/	2	6	2	11
Liens faisant émerger un conflit		/	/	6	1	/	7

Tableau 1. Types de liens hypertextes

1. Nous définissons l'argument de crédibilité en fonction de l'utilisation de méthodes d'investigation impersonnelles et factuelles : d'une part, cette méthode doit faire disparaître celui qui argumente (effacement de la subjectivité) et d'autre part, cette méthode doit être objective en se basant sur des données factuelles. Citant Locke, qui a proposé cette catégorie d'argument, pour Plantin, l'argument d'autorité (ou argument *ad verecundiam*, signifiant argument de soumission) permet à celui qui argumente de se soumettre à l'autorité d'une personne, dont l'autorité peut relever de son esprit, son savoir, l'éminence de son rang, sa puissance, sa réputation bâtie sur une estime commune ou encore sa compétence. Plantin ajoute que le recours à ce type d'argument, notamment grâce au discours représenté, interdit toute contradiction ou affichage d'une opinion personnelle (Plantin, 2005, p. 95-96).

4. Liens faisant émerger une complémentarité

4.1. Arguments de crédibilité

Une grande partie des liens insérés par les rédacteurs de *Mediapart* renvoient à d'autres articles rendant compte de l'enquête d'investigation en cours. Lorsqu'on parle du témoignage de Claire T., on incite le lecteur à aller lire l'article qui a lancé la polémique : « L'ex-comptable des Bettencourt accuse : des enveloppes d'argent à Woerth et à Sarkozy », rédigé le 6 juillet par Fabrice Arfi et Fabrice Lhomme. De nombreux liens sont également créés vers l'analyse complète de l'affaire politique publiée par la rédaction le 19 juin – analyse intitulée : « Bettencourt : dossier complet pour comprendre ». Plusieurs éléments de l'enquête poursuivie en juin sont reliés aux articles cherchant à légitimer le travail effectué. Lorsque *Mediapart* évoque les enregistrements clandestins réalisés par le majordome de Mme Bettencourt, le site en profite pour créer un lien vers des articles parlant plus précisément de ce cas – tel que l'article « Sarkozy, Woerth, fraude fiscale : les secrets volés de l'affaire Bettencourt » rédigé le 16 juin par Fabrice Arfi et Fabrice Lhomme. Le travail du journaliste d'investigation est de présenter les éléments de l'enquête le plus objectivement possible afin que le lecteur puisse se faire une idée des faits. Ce travail commande de « juger sans parti pris » (Cornu, 2004, p. 110). Le recours à des sources d'information fiables constitue un argument de crédibilité pour le site car elles rendent compte des faits et du sérieux de l'enquête. Ces liens auto-centrés, c'est-à-dire qui renvoient au site lui-même, sont aussi insérés pour étayer l'argumentation implicite du site tout en présentant une figure d'impartialité.

Des liens vers d'autres sites peuvent aussi faire émerger une complémentarité dans un idéal d'objectivité. Dans un article de Fabrice Arfi et Fabrice Lhomme du 12 juillet (« Comment le pouvoir manipule l'enquête pour mieux communiquer »), les journalistes insistent sur la rétraction partielle de Claire Thibout en créant deux liens vers d'autres sites : vers le blog de *ereclus* hébergé par le site *Mediapart* et vers le site *Midilibre.com* (« Gard. Claire Thibout est venue se reposer à Fourques », publié le 8 juillet 2010). Ces deux discours représentés grâce à l'hypertextualité témoignent de la véracité des révélations premières de l'ex-comptable, des pressions que cette dernière a subies ainsi que de la justesse des méthodes du site. Voici un extrait de l'article initial (1) suivi d'un extrait du discours représenté de *ereclus* (1'), ciblé par le premier lien, situé sur le fragment de texte en gras « rétractée » (souligné dans le texte).

(1) « Selon le conseil de Mme Thibout, Me Antoine Gillot, qui conteste depuis le début le fait que sa cliente se soit « rétractée » devant la police, cette dernière a, à l'évidence, été soumise à un « harcèlement du parquet et une pression hallucinante » entre ses confessions à *Mediapart* et son audition par les policiers » (extrait de l'article « Comment le pouvoir manipule l'enquête pour mieux

communiquer », publié le 12 juillet 2010, rédigé par Fabrice Arfi et Fabrice Lhomme).

(1') « Claire Thibout assure qu'elle n'a pas dit tout ce que *Mediapart* prétend qu'elle a dit. Pourtant, le 6 juillet au matin, jour de la publication pendant la nuit de l'article, je me souviens m'être réveillé au son de la voix de son avocat, Me Antoine Gillot, qui confirmait ses propos. On retrouve aujourd'hui quelques traces de ces interventions sur RMC, France Inter et France-Info. Et il apparaît clairement dans ces extraits que Claire Thibout a dit la même chose à son avocat qu'à *Mediapart*, notamment s'agissant de la remise d'enveloppes à Nicolas Sarkozy » (extrait de l'article « Quand l'avocat de Claire T. confirmait les propos de sa cliente », publié par *ereclus* le 8 juillet 2010)

À la suite du travail de Rabatel, nous portons une attention particulière aux « discours d'escorte » (2010) qui entourent les liens et qui donnent des instructions sur la bonne façon de les interpréter. Dans ces discours d'escorte, le discours autre est à la fois représenté et interprété. L'exemple est ici très parlant. Les rédacteurs Fabrice Arfi et Fabrice Lhomme utilisent plusieurs modalisations permettant de mettre en doute la rétraction de Claire Thibout : utilisation du marqueur médiatif « selon », du conditionnel « le fait que sa cliente se soit » et de la modalisation autonymique d'emprunt prenant la forme d'un îlot textuel² permettant aux journalistes de se distancier de l'usage du mot « rétractée ».

Dans un autre article publié le 6 juillet, intitulé « *Mediapart* et le droit d'informer : halte au renoncement ! », Edwy Plenel feint l'adresse directe à Simone Veil et Michel Rocard (l'article prend la forme d'une pseudo-lettre), pour répondre à leur tribune publiée dans *Le Monde* le 4 juillet et justifier l'investigation du site. Il se défend par la même occasion des accusations du gouvernement en renvoyant le lecteur grâce à deux liens hypertextes vers des discours de personnalités politiques qui ne voient pas l'utilité de s'en prendre à la légitimité du travail du journaliste. Voici l'extrait concerné, constituant le discours d'escorte (2).

(2) « Mardi 6 juillet, après nos nouvelles révélations qui le mettent directement en cause, le président de la République et son premier ministre sont restés sur cette ligne de défense : nier en bloc, inventer une « *chasse à l'homme* » et, excusez du peu, s'en prendre à *Mediapart*. Nos concitoyens ne s'y trompent pas qui voient bien que cette attitude de dénégation construit des chimères. Ainsi, le week-end où est parue votre tribune, lisant l'entretien du gaulliste Dominique de Villepin dans *Libération* ou celui de la socialiste Martine Aubry dans *Paris Match*, je n'y ai vu aucun excès, aucun amalgame, aucune calomnie. Seulement des questions légitimes, empreintes de responsabilité et soucieuses de vérité » (extrait de l'article

² Un îlot textuel est un segment guillemeté dans une séquence au discours indirect qui relève de la modalisation autonymique. Les guillemets encadrant l'îlot textuel signifie implicitement « pour reprendre les mots de untel » (Komur, 2004).

« *Mediapart* et le droit d'informer : halte au renoncement ! », publié le 6 juillet 2010, rédigé par Edwy Plenel).

Le premier lien se trouve sur le segment « Dominique de Villepin dans *Libération* ». Lorsqu'on clique sur ce lien, on tombe sur une interview de De Villepin par le site *Libération.fr* (« « Sarkozy joue sur les divisions des Français » », publié le 3 juillet 2010) sur ce même site d'information. Le deuxième lien amène le lecteur sur le site *Parismatch.com*, où est retranscrite l'interview de Martine Aubry par Elisabeth Chavelet et Sylvie Santini (« Martine Aubry garde les pieds sur terre », publié le 29 juin 2010).

Que ce soit dans la représentation de la voix de rédacteurs de *Mediapart* que dans celle d'autres acteurs médiatiques et politiques, la posture énonciative adoptée par les rédacteurs est une posture de co-énonciation. Il n'existe pas de rapport hiérarchique entre le discours initial et le discours représenté. Ces représentations à l'aide des liens hypertextes contribuent à la construction d'un « ethos » (Charaudeau, 2005) d'objectivité et de crédibilité du site *Mediapart*.

4.2. Arguments d'autorité

La recherche de la vérité est l'une des plus grandes exigences du métier. Les recherches doivent être documentées et vérifiées d'une manière rigoureuse. L'exactitude des détails et des faits est primordiale. Parfois, le simple recours à un discours autre, garant de crédibilité, ne suffit pas. Les rédacteurs de *Mediapart* utilisent ainsi stratégiquement les liens hypertextes pour introduire des discours autres faisant autorité. C'est sur ce type d'argument d'autorité que s'établit le bien-fondé de la démarche de *Mediapart*, en tant que journalisme d'investigation.

Dans son article « *Mediapart* et le droit d'informer : halte au renoncement ! » du 6 juillet, Edwy Plenel met en lumière le fait que les partis politiques sont financés par l'argent public et de ce fait, des instances de contrôle de ces financements existent. Pour insister sur l'importance de l'existence de ces instances, l'auteur met en liens les sites de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques et de la Commission pour la transparence financière de la vie politique. Implicitement, Plenel souligne le fait que le parti de l'UMP n'aurait pas respecté cette transparence financière.

A propos de la retranscription partielle de la déclaration de Claire Thibout par le site *Figaro.fr*, *Mediapart* publie en contre-point, via un lien hypertexte, l'intégralité du procès-verbal d'audition du 7 juillet (article « L'ex-comptable des Bettencourt confirme des financements illégaux de la droite », publié le 8 juillet 2010, rédigé par Fabrice Arfi et Fabrice Lhomme).

Le 23 juillet, afin de disculper le site à propos de la révélation en juin des enregistrements réalisés par l'ex-majordome de Liliane Bettencourt mais aussi afin d'insister sur la juste position de *Mediapart* qui a accompli son devoir d'informer, Antoine Perraud donne la possibilité au lecteur de télécharger les arrêts rendus par la cour d'appel de Paris (article « Devant la cour d'appel, *Mediapart* refuse tout bâillon », publié le 21 juillet 2010). Les documents d'ordre juridique constituent un fort argument d'autorité.

Dans un autre article, publié le 12 juillet, Fabrice Arfi et Fabrice Lhomme s'appuient sur une autorité d'un autre type : celle de l'émission télévisée *Arrêt sur Images* animée par Daniel Schneidermann. L'article cherche à critiquer la majorité et le traitement médiatique de journaux télévisés qui ont tendance à tronquer les sources afin de transformer leur interprétation. Deux liens sont créés vers le site [@arrêt sur images.org](http://@arrêt-sur-images.org) : l'un amenant le lecteur vers un article de la rédaction d'*Arrêt sur Images* intitulé « La stratégie élyséenne : diffuser des extraits d'audition tronqués », l'autre créé à partir d'une capture d'écran d'un journal télévisé de TF1 représentant Eric Woerth. Lorsqu'on clique sur la photo, on tombe sur une source audio-visuelle qui s'ouvre dans une nouvelle fenêtre. Il s'agit de l'émission *Arrêt sur Images* du 9 juillet intitulée « Affaire Bettencourt : Les coulisses de l'enquête ». Voici un extrait du discours d'escorte (3) suivi d'un extrait de l'introduction de Daniel Schneidermann retranscrite en (3').

(3) « Dans une émission du site *Arrêt sur Images* consacrée à l'affaire Bettencourt et à son traitement médiatique (voir ci-dessous), on apprend d'ailleurs comment, dans ce dossier, il est très facile pour un journaliste d'obtenir de diverses sources installées des extraits de PV. Mais des extraits seulement.

Dans l'affaire hors norme qu'est devenue l'affaire Bettencourt, les manipulations médiatiques sont devenues monnaie courante » (extrait de l'article « Comment le pouvoir manipule l'enquête pour mieux communiquer », publié le 12 juillet 2010, rédigé par Fabrice Arfi et Fabrice Lhomme).

(3') Daniel Schneidermann : « Bonjour, un pouvoir politique écartelé entre le désarroi et la fureur et manifestement même pris de panique devant des révélations de la presse. On n'avait pas vu ça en France depuis longtemps, peut-être même depuis la très lointaine affaire *Greenpeace*, dans les années 80, affaire très lointaine pour les plus jeunes d'entre vous. Alors la violence de l'affrontement entre le pouvoir et nos confrères du site d'information *Mediapart*, d'abord, elle chamboule toutes les lignes de partage entre les nouveaux et les anciens médias et elle pose aussi de nombreuses questions sur le rôle et les méthodes d'investigation en France aujourd'hui. »

L'émission constitue une illustration du phénomène de troncature dénoncé par le site *Mediapart*. Mais encore, le site *Arrêt sur Images* se pose clairement en tant que

défenseur des intérêts du site. Daniel Schneidermann parle ainsi de ses « confrères du site d'information ».

Un dernier exemple vient illustrer le recours à l'argument d'autorité grâce aux liens hypertextes. Edwy Plenel appuie son propos sur une source documentaire dont il donne les références précises et en profite pour créer un lien vers le site commercial *Amazon.fr* sur la page où l'on peut sélectionner le produit pour l'acheter. Il s'agit du livre *Les Scandales de la République*, rédigé par Jean Garrigues, publié au *Nouveau monde* éditions en 2010.

S'agissant de mettre en valeur des discours ayant une forte autorité, la position énonciative des rédacteurs est une position de sous-énonciation. Les journalistes adoptent une posture effacée qui fait que l'argument d'autorité s'impose de lui-même. Cela participe de la construction d'un ethos de sérieux et d'autorité.

5. Liens faisant émerger un conflit

Le traitement de l'affaire Woerth/Bettencourt/*Mediapart* par le site *Mediapart* insère de nombreux liens faisant émerger un conflit. L'affrontement de positions argumentatives divergentes se fait rarement à l'aide de réfutations directes – cela en raison de l'objectif d'impartialité que se donne la rédaction. Les rédacteurs ne cherchent pas à prouver la fausseté de la thèse adverse mais ils se contentent de présenter des discours contraires de la manière la plus neutre possible.

Dans la pseudo-lettre adressée à Simone Veil et Michel Rocard (article « *Mediapart* et le droit d'informer : halte au renoncement ! », publié le 6 juillet 2010), Edwy Plenel dénonce l'ironie et l'irresponsabilité du Secrétaire Général de l'Élysée Claude Guéant et du conseiller spécial de Nicolas Sarkozy, Henri Guaino en renvoyant le lecteur à deux interviews publiées respectivement dans les éditions du *Figaro Magazine* (« Guéant : « Éric Woerth n'a rien à se reprocher » », interview menée par Alexis Brézet et Carl Meeus, publiée sur *LeFigaro.fr* le 2 juillet 2010) et du *Parisien* (« Henri Guaino : « Tous les responsables publics doivent être exemplaires » », article publié sur *Leparisien.fr* le 4 juillet 2010).

Afin de critiquer la stratégie du journal *Lefigaro.fr* qui publie une partie tronquée de l'un des interrogatoires de Claire Thibout, Fabrice Arfi et Fabrice Lhomme reproduisent la capture d'écran du journal, qui est agrandie dans une nouvelle fenêtre grâce au lien hypertexte (article « Comment le pouvoir manipule l'enquête pour mieux communiquer », publié le 12 juillet 2010).

Enfin, les liens hypertextes donnent aux rédacteurs l'occasion de s'amuser à présenter sous le jour le plus défavorable les discours de l'opposition. Dans l'article « *Mediapart* : 1 – Élysée : 0 », publié le 8 juillet, Antoine Perraud ridiculise les réactions violentes de la majorité du 6 juillet. Particulièrement, il s'en prend aux

discours prononcés par Nadine Morano et Xavier Bertrand. Voici le discours d'escorte qui est formulé (4), suivi des deux discours représentés : l'un est un article de l'AFP publié sur *Lefigaro.fr* (4'), l'autre est un document sonore publié sur *rtl.fr* où l'on peut directement entendre les propos de Xavier Bertrand (4'').

(4) « J'ai pu constater de près, depuis le début de l'affaire Bettencourt-Woerth-Sarkozy, comment *Mediapart* s'est gardé de la frénésie de dénoncer pour s'en tenir au droit de savoir. Comme apparaissent alors méprisables les spadassins du régime ébranlé, qui ânonnent leurs « éléments de langage » visant à déconsidérer indûment : Internet réduit à la rumeur publique, une enquête vilipendée tel un hallali, l'exigence civique avilie en bal des jaloux ; *Mediapart* décrit comme « un site de ragots » (Nadine Morano) aux « méthodes fascistes » (Xavier Bertrand) !... » (extrait de l'article « *Mediapart* : 1 – Élysée : 0 », publié le 8 juillet, rédigé par Antoine Perraud)

(4') « La secrétaire d'Etat à la Famille, Nadine Morano, s'est indignée de l'affaire Bettencourt dans laquelle est empêtré son collègue Eric Woerth, estimant qu'on avait « dépassé les bornes » et en a appelé « à l'éthique politique » et à « l'éthique de tous les journalistes ». Invitée du 19/20 de *France 3*, Mme Morano a vivement critiqué le site *Mediapart*, le qualifiant de « site de ragots, de déclarations anonymes ». » (extrait de l'article « Morano en appelle à « l'éthique » politique », repris de l'AFP, publié sur *Lefigaro.fr*, le 6 juillet 2010)

(4'') « Quand certains médias notamment un site qui utilise des méthodes fascistes à partir d'écoutes qui sont totalement illégales [...] mais dans quel monde on est, dans quel monde on est ! » (extrait publié dans l'article « Xavier Bertrand dénonce les « méthodes fascistes » de *Mediapart* », publié sur *rtl.fr*, le 7 juillet 2010)

Dans cette représentation hypertextuelle, on est face à une stratégie nouvelle, qui consiste à faire apparaître un deuxième discours d'escorte, qui cherche à inciter le lecteur à cliquer sur le lien (« cliquez ici »). Lorsque le lecteur passe son pointeur de souris sur un lien, une petite fenêtre-bulle apparaît. Nous la nommons « discours d'escorte d'incitation » car elle fait le lien entre le discours d'escorte initial et le discours autre représenté, en influençant ouvertement l'interprétation de celui-ci. On trouve des fenêtres de ce type dans l'ensemble du site et généralement, elles citent simplement le titre de l'article ciblé ainsi que la date. Mais, dans ce cas, le commentaire inséré dans la bulle est engagé et introduit beaucoup d'ironie. Voici ces deux discours d'escorte d'incitation : l'un est rattaché au fragment de texte « un site de ragots » (4bis'), l'autre à « méthodes fascistes » (4bis'').

(4bis') « Pour découvrir « l'éthique » selon Nadine Morano, cliquez ici... »

(4bis'') « Pour prendre connaissance de ces propos étranges, cliquez ici... »

Dans l'exemple (4bis'), on retrouve un îlot textuel (« découvrir « l'éthique » selon Nadine Morano ») permettant de donner une consigne de lecture du discours représenté, celle d'être vigilant quant à l'usage fallacieux de ce mot par Nadine Morano. Ces discours d'escorte d'incitation amusent le lecteur par la raillerie et sollicitent sa connivence.

Pour l'ensemble des liens faisant émerger un conflit, on peut dire que la posture énonciative adoptée par les rédacteurs est une posture surplombante de sur-énonciation. Grâce à cette posture, ils se construisent un ethos à la fois d'attaque et d'autodéfense.

6. Conclusion

L'observation minutieuse des liens hypertextes peut se révéler très significative grâce au repérage d'éléments énonciatifs et à l'analyse des effets argumentatifs. Les liens faisant émerger une complémentarité façonnent implicitement deux communautés : la communauté des lecteurs-abonnés et des rédacteurs de *Mediapart*, qui sont habitués à naviguer à l'intérieur du site et une communauté plus difficile à circonscrire réunissant les sites ayant une relation de connivence avec *Mediapart* (comme le site d'*Arrêt sur Images* par exemple). Il est également intéressant de voir, dans les représentations hypertextuelles, quels sont les discours représentés qui peuvent faire autorité : du discours juridique ou discours commercial... Aussi, l'analyse des discours d'escorte (et des discours d'escorte d'incitation) est selon nous très importante à prendre en considération, notamment lorsqu'ils introduisent des liens faisant émerger des divergences de positionnements argumentatifs.

L'étude des liens hypertextuels permet enfin d'analyser l'ethos du site d'information *Mediapart* : ethos d'objectivité, de crédibilité, de sérieux, d'autorité, d'attaque et d'autodéfense - ethos construisant une bonne image du journalisme d'investigation.

7. Bibliographie

- Amossy R., *L'argumentation dans le discours. Discours politique, Littérature d'idées, Fiction*, Paris, Editions Nathan Université, 2000.
- Authier J., « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », dans Marnette S., Lopez-Munoz J.-M. et Rosier L. (dir.), *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 35-53.
- Charaudeau P., *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005.
- Cornu D., « Les mots de la vérité », in « En quête de vérité... », *Les cahiers du journalisme*, n° 13, 2004, p. 108-115, consultable sur <http://www.cahiersdujournalisme.net/>.

- Komur G., « L'Îlot textuel et la prise de distance par le locuteur dans le genre journalistique », dans Marnette S., Lopez-Munoz J.-M. et Rosier L. (coord.), *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 54-63.
- Muhlmann G., *Du journalisme en démocratie*, Paris, Payot, 2004/2006.
- Plantin C., *L'argumentation*, Paris, PUF, 2005.
- Plantin C., *L'argumentation*, Paris, Seuil, 1996.
- Prodhomme-Allegre M., « Généalogie croisée : de la critique à l'éthique du journalisme », *Mouvements*, n° 61, Paris, La Découverte, 2010, p. 72-84.
- Rabatel A., « Analyse énonciative des citations du site d'*Arrêt sur images* », Communications du IV^{ème} Colloque International du Groupe Ci-dit « Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques », Nice, 11-13 Juin 2009, mis en ligne le 02 février 2010, texte consultable à l'adresse : <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=584/>.
- Rabatel A., « L'effacement de la figure de l'auteur dans la construction événementielle d'un « journal » de campagne électorale et la question de la responsabilité en l'absence de récit primaire », in Rabatel A. & Chauvin-Vileno A. (dir.), « Énonciation et responsabilité dans les médias », *Semen*, n° 22, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, p. 77-92.
- Rabatel A., « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », in Rabatel A. (dir.), « Effacement énonciatif et discours rapportés », *Langages*, n° 156, Paris, Larousse, 2004, p. 3-17.